



COMMUNE DE
VilleneuveLoubet

Département des Alpes-Maritimes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE VILLENEUVE-LOUBET

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU JEUDI 24 JANVIER 2019

COMPTE-RENDU d'affichage
(Art. L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'An deux mil dix-huit et le 24 janvier à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 18 Janvier, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Maire de Villeneuve - Loubet.

APPEL NOMINAL

Présents

M. Lionnel LUCA - Mme Marie BENASSAYAG - M. Laurent COLLIN - Mme Thérèse DARTOIS –
M. Albert CALAMUSO - Mme Nathalie NISI - M. Charles LUCA - - M. Christian VIALLE –
M. Jean-Paul BULGARIDHES – Mme Colette CHASTAN – Mme Patricia LAVIGNE
M. Dominique GAULT - Mme Rebiha AÏT-YALLA – M. René TORTO –
M. Philippe TURCHET – M. Marcel PIACENTINO - Mme Caroline BEZET – Mme Michèle PERRIN –
Mme Martine CHERKESLY – Mme Maud RIBET – Mme Elodie SAIAG – Mme Sylvie MARCHAND –
Mme Christiane LAURENT – M. Paul TREMELLAT – M. Serge JOVER – M. Renaud LETITRE – M. Pierre LIENEMANN

Représentés / pouvoirs

M. Charles LUCA, pouvoir donné à pour les points 1 et 2
Mme Valérie PREMOLI, pouvoir donné à M. Lionnel LUCA
Mme Colette CHASTAN, pouvoir donné à M. Jean-Paul BULGARIDHES pour les points 1 et 2
Mme Catherine PIEGGI, pouvoir donné à M. Laurent COLLIN
Mme Caroline BEZET, pouvoir donné à Mme Marie BENASSAYAG pour les points 1 et 2 et pour les délibérations 001, 002 et 011.
M. Jean-Noël TRAMONI, pouvoir donné à M. Christian VIALLE
M. René DI COSTANZO, pouvoir donné à Mme Thérèse DARTOIS
Mme Elodie SAIAG, pouvoir donné à Mme Patricia LAVIGNE pour les points 1 et 2
M. Mohamed LARABI, pouvoir donné M. Albert CALAMUSO

Absents / Excusés :

M. Gilles BOÏS

Secrétaire de séance : M. Philippe TURCHET

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2018

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à L'UNANIMITE APPROUVE le procès-verbal du 29 novembre 2018

2 - RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE (article L.2122.22 du CGCT)

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE du compte-rendu des décisions 2018 (de n°253 à 280).

TRANQUILLITE PUBLIQUE

DEL - 2019/CM01/001- OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE AGENT MUNICIPAL - GACOIN

Rapporteur : Monsieur Albert CALAMUSO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** le bénéfice de la protection fonctionnelle à l'agent demandeur, Monsieur Aliocha GACOIN,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à désigner Maître Frédéric HENTZ pour représenter les intérêts de Monsieur Aliocha GACOIN dans le cadre d'une convention d'honoraires spécifique à la procédure contentieuse concernée,

- **AUTORISE**, dans la convention précitée, la prise en charge des honoraires de l'avocat de l'agent, au titre du contentieux en cours, dans la limite d'un montant de mille (1.000) € HT - mille deux cent (1.200) € TTC, hors débours, dépens et frais.

- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget communal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre de la protection accordée et de lui donner pouvoir pour signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

DEL - 2019/CM01/002- OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE AGENT MUNICIPAL - FLOREA

Rapporteur : Monsieur Albert CALAMUSO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés,

- **ACCORDE** le bénéfice de la protection fonctionnelle à l'agent demandeur, Andrei FLOREA,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à désigner un avocat pour représenter les intérêts de Monsieur Andrei FLOREA dans le cadre d'une convention d'honoraires spécifique à la procédure contentieuse concernée,

- **AUTORISE** dans la convention précitée, la prise en charge des honoraires de l'avocat de l'agent, au titre du contentieux en cours, dans la limite d'un montant de mille (1.000) € HT - mille deux cent (1.200) € TTC, hors débours, dépens et frais.

- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget communal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre de la protection accordée et de lui donner pouvoir pour signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

RESSOURCES HUMAINES

DEL - 2019/CM01/003 - MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIERE POLICE MUNICIPALE : INDEMNITE SPECIALE MENSUELLE DE FONCTION DES AGENTS, DES CHEFS DE SERVICE ET DES DIRECTEURS DE POLICE MUNICIPALE

Rapporteur : Madame Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **VOTE** l'actualisation de la délibération relative à l'indemnité spéciale mensuelle de fonctions en confirmant que les agents relevant de la filière police municipale, en fonction de leurs grades sont éligibles au bénéfice de cette indemnité.

DEL - 2019/CM01/004 - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL AUPRES DE L'ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME DE VILLENEUVE-LOUBET

Rapporteur : Madame Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent municipal à effet du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 2 ans.

TRAVAUX

DEL - 2019/CM01/005 - CONVENTION CADRE POUR LA POSE DE FOURREAUX DESTINES A ACCUEILLIR UN RESEAU HAUTE TENSION A CONJOINTEMENT A UN OUVRAGE DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES AVENUE DELATTRE DE TASSIGNY

Rapporteur : Monsieur Laurent COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

DEL - 2019/CM01/006 - ATTRIBUTION MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE : CONCEPTION, REALISATION, RENOVATION, EXPLOITATION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC, DE SIGNALISATION TRICOLERE, D'ECLAIRAGE SPORTIF, D'ECLAIRAGE DE MISE EN VALEUR DES BORNES ET DES ILLUMINATIONS FESTIVES DE LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur Laurent COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL, à LA **MAJORITE** par **31 VOIX** (M. BOÏS absent et 1 abstention de Serge JOVER),

- **APPROUVE** les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres ad'hoc du 21 décembre 2018 quant aux résultats de la procédure de dialogue compétitif, lancée le 29 mars 2019, relative au marché public global de performance ayant pour objet « *la conception, la réalisation, la rénovation, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public, de signalisation tricolore, d'éclairage sportif, d'éclairage de mise en valeur des bornes et des illuminations festives de la Commune* ».

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, en qualité de représentant du groupement de commande constitué entre la Commune et le SDEG 06, à signer le marché public global de performance susvisé avec le prestataire suivant : Groupement ayant pour mandataire ALCYON – CITEOS INGENIERIE MEDITERRANEE. Plus précisément, il est acté que le marché approuvé comprend l'offre de base et deux tranches optionnelles relatives à la mise en valeur de la Mairie Principale et de l'Eglise St Marc.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre du marché public global de performance en question et de lui donner tous pouvoirs pour signer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

POLITIQUE DE LA VILLE - JEUNESSE

DEL - 2019/CM01/007 - CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT ENTRE L'UGECAM ET LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET

Rapporteur : Monsieur Charles LUCA

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention cadre de partenariat entre L'UGECAM et la commune de Villeneuve-Loubet.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET FAMILLES

DEL - 2019/CM01/008 - CONVENTION COMMUNE D'ANTIBES - REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE LA COMMUNE D'ANTIBES ET LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET – ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Rapporteur : Madame Nathalie NISI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la convention proposée à la commune la commune de Villeneuve Loubet. La convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé réception, trois mois minimum avant la date d'expiration de l'année contractuelle.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention

DEL - 2019/CM01/009 - CONVENTION COMMUNE DE MOUGINS - REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ACCUEILLANT DES ENFANTS D'UNE AUTRE COMMUNE

Rapporteur : Madame Nathalie NISI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** les termes de la convention passée entre la commune de Mougins et la commune de Villeneuve Loubet dont les tarifs sont applicables à compter de la rentrée scolaire 2018/2019.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DEVELOPPEMENT DURABLE - URBANISME

DEL - 2019/CM01/010 - DENOMINATION D'UNE VOIE PRIVEE « MONTEE ALVARO MAURA »

Rapporteur : Monsieur Dominique GAULT

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **DENOMME** la voie d'accès au domaine des Hauts de Vaugrenier depuis la route départementale RD 241 jusqu'au droit de l'entrée du domaine, « Montée Alvaro MAURA »

- **DIT** que le présent changement de dénomination sera matérialisé et officialisé par l'apposition de plaques indicatives et conformes à la réglementation en vigueur.

DEL - 2019/CM01/011 - REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE VILLENEUVE-LOUBET : ARRET DU PROJET DE RLP ET BILAN DE LA CONCERTATION

Rapporteur : Monsieur Laurent COLLIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **TIRE LE BILAN** de la concertation

- **ARRETE** le projet de RLP.

INTERCOMMUNALITE

DEL - 2019/CM01/012 — AVIS SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **DONNE** un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat Sophia Antipolis sous réserve de la mise en cohérence de l'ensemble des politiques sectorielles communautaires, au travers du Schéma de Cohérence Territorial en cours de révision. En particulier, il conviendra de prendre en compte l'impact du développement urbain, résidentiel et commercial, sur les déplacements et renforcer les liaisons Est-Ouest par la création d'une ligne de transport en commun structurante, à inscrire dans le Plan de Déplacement urbain en révision.

FINANCES

DEL - 2019/CM01/013 — CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE VILLENEUVE-LOUBET POUR L'ORGANISATION DE SON VILLAGE DES SCIENCES

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal, à :
 - **APPROUVER** les termes de la convention de participation financière
 - **SIGNER** cette convention ainsi que tout document nécessaire à la bonne exécution
 - **CREDITER** cette somme à l'article budgétaire « 74741 – Communes membres du GFP ».

DEL - 2019/CM01/014 — RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

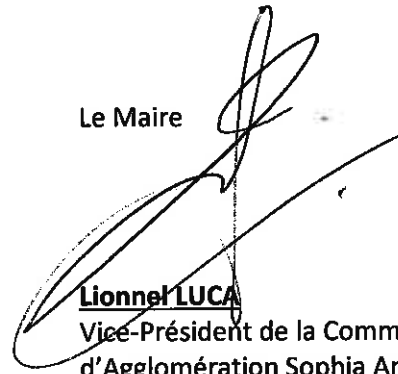
- **PREND ACTE** de la tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 22 heures.

FAIT A VILLENEUVE-LOUBET, le 24 janvier 2019.



Le Maire


Lionnel LUCA
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis.